

Affaires courantes

Il y a une modification, madame la Présidente.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

[*Traduction*]

PÉTITIONS

LE PROJET RAFFERTY-ALAMEDA

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Madame la Présidente, c'est pour moi un plaisir et un honneur de présenter une pétition au nom de 87 étudiants et du personnel du St. James Collegiate, situé dans la circonscription de Winnipeg St. James.

Cette pétition porte sur l'environnement et plus particulièrement sur le projet Rafferty-Alameda, en Saskatchewan. Voici le texte:

Attendu que les tribunaux ont statué que le projet Rafferty-Alameda, en Saskatchewan, devait faire l'objet d'une évaluation environnementale complète;

Attendu que les travaux sur le projet Rafferty-Alameda ont été interrompus pendant l'étude environnementale;

Attendu que les travaux ont repris sans que l'évaluation environnementale soit terminée; et

Attendu que ce projet risque d'avoir de graves conséquences sur l'environnement, notamment sur les poissons, les oiseaux migrateurs et les terres de la province du Manitoba et du gouvernement fédéral;

À ces fins, les soussignés, vos pétitionnaires prient humblement le Parlement de prendre toutes les mesures possibles pour arrêter l'aménagement des barrages du projet Rafferty-Alameda et veiller à ce qu'une évaluation environnementale complète se fasse.

Je tiens à féliciter les étudiants du St. James Collegiate de leur initiative. Je les remercie de leur intérêt, et je crois que nous sommes tous très fiers d'eux.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Madame la Présidente, j'ai une autre série de pétitions à présenter. Ces pétitions viennent d'Edmonton, et elles sont plutôt directes:

Depuis la Confédération, le gouvernement du Canada n'a jamais jugé bon de taxer les revues, les livres et les journaux. Il propose aujourd'hui de les assujettir à la taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires d'Edmonton prient humblement le Parlement de réaffirmer les principes historiques garantissant l'exonération de l'imprimé en détaxant ces produits dans la loi et le règlement d'application de la TPS.

LES ADDITIFS DE L'ESSENCE

M. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter des pétitions qui renferment près de mille signatures recueillies par la station de radio CJBK de London, en Ontario.

Les pétitionnaires prient le gouvernement d'enlever le MMT de l'essence au Canada et de le remplacer par de l'éthanol, un additif et antidétonant sans danger pour l'environnement.

Les pétitionnaires sont conscients du fait que l'utilisation de l'éthanol réduirait les émissions de dioxyde de carbone au lieu de les augmenter. Ce serait une mesure beaucoup plus positive que celles qui sont proposées dans le Plan vert présenté hier.

LES PÊCHES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver—Est): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par de nombreuses personnes, principalement des membres de la communauté chinoise de la Colombie-Britannique. Ces gens s'inquiètent de la diminution de l'approvisionnement en morue vive, qui est un aliment essentiel pour leur communauté.

• (1540)

Les pétitionnaires affirment que la morue vive est d'une grande valeur culturelle et économique pour les Canadiens d'origine asiatique et pour des millions de touristes qui visitent le Canada, et que c'est pour eux un aliment de base. C'est un produit qui est toujours en demande dans les familles, les restaurants et les magasins. Les pétitionnaires ajoutent qu'à cause d'une mauvaise gestion de la pêche commerciale et d'un quota trop élevé accordé au secteur de la pêche sportive, on a de plus en plus tendance à interrompre la pêche pendant certaines saisons ou dans certaines régions.

Cela bouleverse une pêche qui se faisait autrefois à longueur d'année. Si le gouvernement fédéral continue de faire preuve de négligence envers la pêche à la morue, les Canadiens, spécialement les quelque 200 000 Canadiens de descendance chinoise qui habitent la Colombie-Britannique, ne pourront plus se procurer ce poisson.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au ministre des Pêches et des Océans de reconnaître la valeur spéciale de ce poisson pour la communauté asiatique et les étrangers qui viennent en visite au Canada et de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour qu'il y ait de la morue vive toute l'année. Le gouverne-